

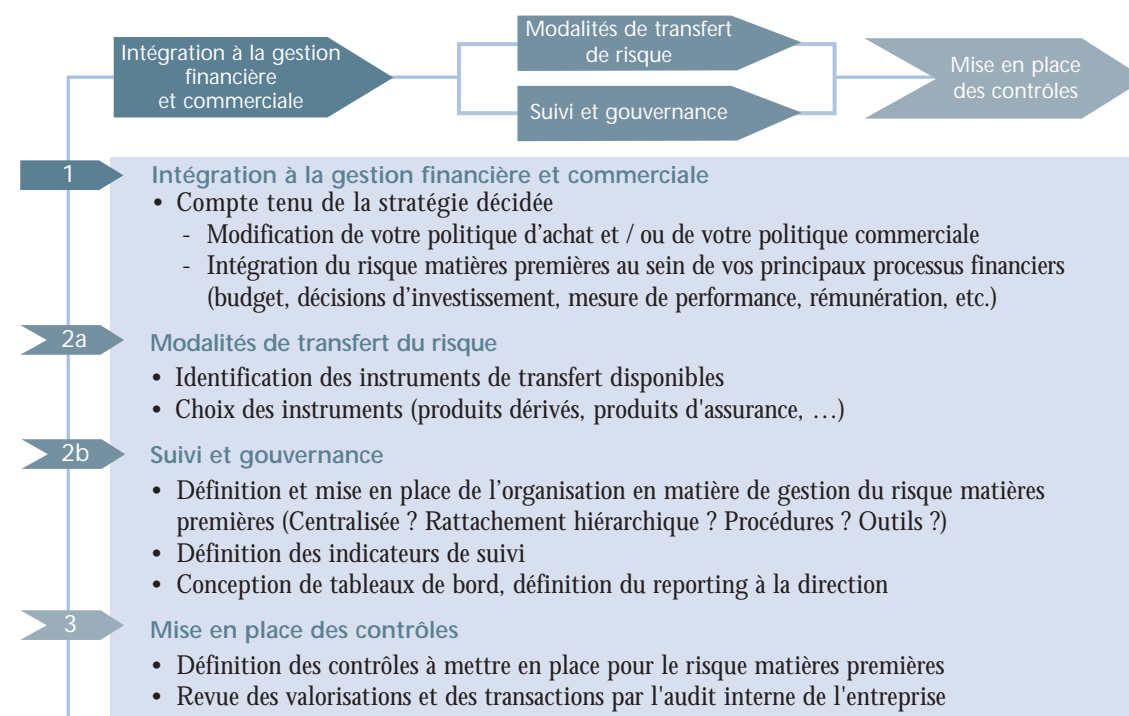
... A la déclinaison opérationnelle de cette stratégie

Sur la base de la stratégie qui aura été définie par la direction de l'entreprise pour le traitement de son risque matières premières, trois types d'actions doivent être entreprises. Ces actions visent à décliner opérationnellement cette stratégie :

- En intégrant la gestion du risque matières premières à la gestion financière et commerciale de l'entreprise ;

- En mettant en place l'organisation et les instruments de couverture et de suivi du risque matières premières ;
- En mettant en place les contrôles associés au risque matières premières.

La déclinaison opérationnelle de la stratégie comprend trois étapes :



Pourquoi choisir Aon ?

Spécialisé depuis de nombreuses années dans la gestion du risque matières premières, Aon dispose d'un ensemble de compétences uniques qui lui permet d'être à la pointe en matière d'appréciation et de traitement du risque matières premières.

- Plusieurs missions réussies auprès de clients dans le secteur de l'agro alimentaire, de l'énergie et de l'industrie
- Des spécialistes de l'analyse quantitative (ingénieurs financiers, actuaires)
- Un accès privilégié au marché de l'assurance ainsi qu'aux marchés financiers
- L'appartenance à un réseau mondial Aon Global Risk Consulting
- Une solution complète, intégrée et modulaire, de l'analyse jusqu'à la mise en place et la gestion des contrats de couverture
- Une connaissance et une pratique du marché de la banque et de l'assurance
- Une indépendance complète vis-à-vis des banques et assurances, vous garantissant la plus grande objectivité

Pour plus d'infos : www.aon.fr • Contact : Valérie Villafranca 01 58 75 75 84

Aon France

Société de courtage en assurances et réassurances immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires d'Assurances sous le N° 07 001 560
 SA au capital de 4 141 334 euros - 414 572 248 RCS Nanterre - Siège social : 45, rue Kléber - 92697 Levallois-Perret Cedex
 Tél. : 33 (0)1 58 75 75 75 - Fax : 33 (0)1 58 75 77 77 - www.aon.fr - N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248
 GARANTIE FINANCIERE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AUX ARTICLES L512-7 ET L512-6 DU CODE DES ASSURANCES

AON



Gestion du risque matières premières

Dans un contexte de très grande volatilité des prix des matières premières (dont les matières premières agricoles – *soft commodities*), il est de toute première importance que les entreprises qui sont exposées à ces fluctuations, parce qu'elles consomment et / ou produisent des matières premières, se dotent des moyens d'atténuer les conséquences négatives de ces variations sur leurs marges, voire sur leurs perspectives de continuité d'exploitation.

Pour ce faire, Aon a développé une approche visant à :

1. Apprécier l'exposition au risque matières premières de l'entreprise ;
2. Définir une stratégie de gestion du risque matières premières ;
3. Mettre en place l'organisation, les outils et les procédures permettant de développer la stratégie choisie.

L'exposition au risque matières premières

Pour gérer valablement votre risque matières premières, il convient avant toute chose d'apprécier votre exposition à ce risque et d'appréhender les conséquences effectives et probables des fluctuations de cours.

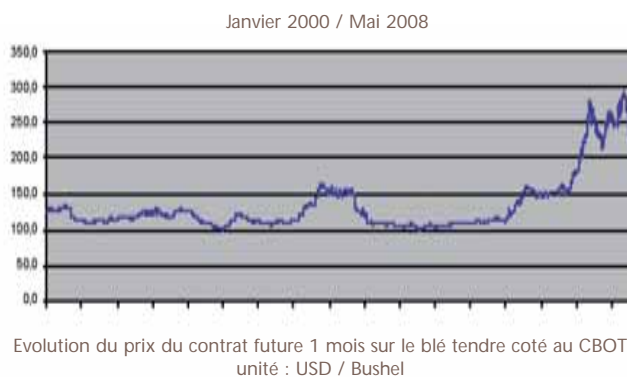
A cet égard, les questions qui peuvent se poser à vous sont les suivantes :

- Quelles sont les conditions tarifaires de vos contrats d'approvisionnement en matières premières (prix fixe ou prix indexé, etc.) ?
- Votre politique commerciale vous permet-elle de répercuter à vos clients les évolutions de vos prix d'achats des matières premières ?
- Quelle est l'exposition résultante de votre entreprise au risque matières premières ?
- Le risque matières premières (prix, disponibilité) est-il explicitement pris en compte et quantifié dans vos décisions d'investissement ?
- La gestion du risque matières premières est-elle réalisée au niveau du Groupe ou au niveau de vos Directions Opérationnelles ?

- Pour vos principales matières premières, utilisez-vous un prix cible dans le cadre de votre exercice budgétaire ?
- Les variations de prix des principales matières premières que vous utilisez sont-elles fortement corrélées ?
- Utilisez-vous des produits dérivés pour couvrir votre risque matières premières ?
- Etes-vous satisfait de l'efficacité des couvertures que vous avez mises en place (backtesting, ...) ?
- Avez-vous mesuré les impacts comptables et fiscaux de votre gestion du risque matières premières ?
- Avez-vous mesuré les impacts du risque matières premières sur votre structure de coûts, sur vos résultats ainsi que sur la valorisation de votre entreprise ?
- Estimez-vous disposer d'un niveau de contrôle suffisant sur les processus de gestion de votre risque matières premières ?

Evolution des prix - Illustrations

Évolution du prix du contrat future un mois sur le blé tendre côté au CBOT (Chicago Board of Trade). On observe une volatilité annualisée de 16 % sur la période 2000-2008. Si l'on s'intéresse uniquement à la dernière année, la volatilité annualisée augmente alors à 32 %. A titre de comparaison, la volatilité du taux de change euro-dollar est de 10 %. On peut aussi noter que entre Mai et Septembre 2007, le prix du blé a connu une hausse de 70 %.



Evolution du prix des futures un mois du gaz naturel au hub Henry entre 1990 et 2008. Le hub Henry est le point de "pricing" pour les contrats futurs échangés sur le New York Mercantile Exchange (NYMEX). On observe que le gaz a une volatilité annualisée considérable, de 61 % sur la période 2000-2008. A titre d'exemple, entre Mai et Septembre 2005, en 5 mois, le prix du gaz a connu une hausse de 125 %.

De la définition d'une stratégie de gestion du risque...

Au même titre que d'autres facteurs de risques exogènes, le risque matières premières doit être considéré dans le processus global de gestion des risques de l'entreprise (ou Enterprise Risk Management – ERM).

Cette intégration est une condition nécessaire à la mise en place d'un dispositif dynamique de gestion permettant à l'entreprise :

- D'atténuer les conséquences négatives des fluctuations des matières premières...
- ... et de se procurer un avantage concurrentiel auprès de ses clients sur ses marchés.

Aon Global Risk Consulting dispose des compétences, des données et des équipements lui permettant d'assister ses clients dans la définition d'une stratégie de gestion du risque matières premières.

Une démarche en trois étapes, cohérente avec les approches classiques de gestion des risques, doit permettre à la direction de l'entreprise de choisir une stratégie de gestion du risque matières premières.

